



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE D'AOO INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°19/2026/DPJM

- **Objet** : L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DES TRIBUNAUX DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE MARRAKECH ; EN LOT UNIQUE. (RÉGION: MARRAKECH –SAFI) ;
- **Maître d'ouvrage**: LE MINISTRE DE LA JUSTICE REPRESENTÉ PAR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE LA JUSTICE A MARRAKECH.
- **Date d'ouverture des plis**: le 11/08/2026 à 10h.
- **Lieu d'ouverture de plis**: La salle de réunion de la Direction Provinciale de la Justice de Marrakech.
- **Journaux ayant publié l'avis de publicité** : الصحراء المغربية N°12444 du 27-28/06/2026 et Le Matin N°18510 du 26-27-28/06/2026.
- **Sites électroniques de publication de l'avis** : www.marchespublics.gov.ma, le: 26/06/2026.
- **Liste des concurrents ayant déposés leurs plis** :
 1. NSIB ;
 2. IMAY INFO;
- **Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques** :
 - NEANT.
- **Liste des concurrents admis sans réserve** :
 1. NSIB ;
 2. IMAY INFO;
- **Liste des concurrents admis avec réserve** :
 - NEANT.
- **Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des documentations techniques** :
 - NSIB;
- **Liste des concurrents admis à l'issue de l'examen des documentations techniques** :
 - IMAY INFO;
- **Montant des actes d'engagement des concurrents** :

CONCURRENTS	MONTANTS DES ACTES D'ENGAGEMENT
IMAY INFO	3 142 596,00

- **Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents** :

Concurrents	Montants des actes d'engagement avant rectification	Montants des actes d'engagement rectifiés
IMAY INFO	3 142 596,00	3 142 596,00

• Liste des concurrents écartés :

➤ NEANT.

• Concurrent retenu :

CONCURRENT RETENU	MONTANT DE L'ACTE D'ENGAGEMENT
IMAY INFO	3 142 596,00 DH TTC

• Justification du choix de l'attributaire :

La commission a apprécié les capacités financières et techniques des concurrents au vu des éléments contenus dans leurs dossiers administratif et technique ; dans la documentation technique et dans leurs offres financières.

L'examen des offres a été effectué conformément aux stipulations de l'article 43 du Décret n°2.22.431 de 08 mars 2023.

La commission a attribué le marché au concurrent dont l'offre financière est jugée la plus avantageuse.

• Date d'achèvement des travaux de la commission : 12/08/2026.

Fait à Marrakech, le : 12/08/2026


 Pour le directeur provincial
de la justice Chef du service
de l'équipement, de la gestion
du patrimoine et des
systèmes d'information
Cherkaoui LAFRITISSE